

## PROJET STRATÉGIQUE de DEVELOPPEMENT de la FNES (2011-2013)

La **Fédération Nationale d'Éducation et de promotion de la Santé (FNES)** est le réseau national des **26 Instances Régionales d'Éducation et de Promotion de la Santé (IREPS)**.

En France, c'est **près de 600 professionnels**, issus de champs disciplinaires multiples (santé publique, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation) qui en font la **principale institution spécialisée en promotion de la santé et en éducation pour la santé**.

Elle entretient des liens de coopération avec l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES) et les différentes institutions référentes en matière de santé publique.

La Fnes est aujourd'hui le premier réseau d'associations en Education Pour la Santé inscrit dans une **démarche qualité nationale**.



### Que sont les IREPS ?

#### Une expertise et un appui pour le développement régional de la politique de prévention et de promotion de la santé

Les IREPS favorisent le développement, à l'échelle locale, de la promotion de la santé en assurant notamment les missions suivantes :

- Le **conseil méthodologique et l'accompagnement de projets** auprès des acteurs de proximité intervenant en première ligne (professionnels des secteurs social, sanitaire, éducatif – scolaire, sports et loisirs, associations thématiques, etc.)
- Le **soutien à la définition et à la mise en œuvre des politiques publiques** de santé en région
- La **formation initiale et continue** en éducation pour la santé sur la base de référentiels expérimentés et validés
- La **documentation** en éducation pour la santé à travers la mise à disposition d'informations, d'outils pédagogiques et scientifiques validés, fondements de la qualité des actions et de l'innovation méthodologique

#### Une animation des pôles régionaux de compétence en éducation pour la santé

Les IREPS se positionnent en *subsidiarité* des autres acteurs et ont ainsi gagné leur légitimité à porter et animer les **pôles régionaux de compétence** en éducation pour la santé et promotion de la santé en lien avec d'autres acteurs régionaux.

## **NOTRE AMBITION pour les 3 ans à venir**

>> **Positionner la fédération des IREPS comme principale force de proposition et interlocuteur majeur** pour l'élaboration des politiques publiques dans le champ de la Promotion de la santé et de la lutte contre les inégalités sociales de santé.

>> **Développer l'expertise et les capacités de recherche et d'innovations** autour des compétences des IREPS tout en valorisant les résultats des actions sur les territoires.

---

## **UN DOUBLE AXE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT**

Ces ambitions se déclinent autour de 2 axes stratégiques fondateurs :

**Augmentation de la valeur ajoutée des actions de la FNES au profit des IREPS**, en soutenant la consolidation et le développement : développement des compétences, mise en œuvre de stratégies de développement régionales en cohérence avec les objectifs nationaux, mutualisation des compétences et productions locales au service du développement du réseau.

**Développement de l'expertise et de la recherche au sein de la FNES** avec des activités orientées vers l'extérieur : formations, consulting, publications, participation à des recherches

---

## **LES MOYENS de nos ambitions et de notre développement**

### **Avec 3 pré-requis indispensables**

1. Réformer la gouvernance et le fonctionnement de la fédération.
2. Recruter une équipe chargée du développement stratégique (DG + assistant).
3. Obtenir les financements nécessaires au développement des activités.



### Objectif 1

## Accompagner le développement des IREPS au service de la population sur les territoires

#### Résultats attendus

1. La FNES favorise la formation et la mutualisation des bonnes pratiques dans le réseau.
2. La FNES offre des services "support" aux IREPS (juridique, aide à la structuration régionale, veille sur les appels d'offres et organisation coordonnée de réponses inter IREPS, communication, lobbying, développement des partenariats, etc.).
3. La FNES favorise l'intégration des bénévoles et des salariés des IREPS.

#### Activités (non exhaustif)

1. Développer une politique GPEC
2. Accompagner la mise en œuvre de la Démarche Qualité en région
3. Organiser le recrutement et la constitution d'une équipe support aux IREPS.
4. Mettre en évidence les forces et les faiblesses du réseau et proposer une stratégie de développement à court, moyen et long terme.
5. Mettre en place de nouveaux partenariats nationaux notamment les entreprises.
6. Créer et alimenter un système d'information pertinent et accessible à tous.
7. Développer les écrits et publications du réseau.



### Objectif 2

## Créer un « Centre de développement opérationnel et d'expertise en promotion de la santé »

#### Résultats attendus

1. La FNES participe à des projets de recherche en appui sur les compétences du réseau.
2. La FNES assure une veille scientifique et stratégique sur les nouvelles problématiques de santé (environnement, ETP, etc.).
3. La FNES joue un réel rôle de lobbyiste et rédige des plaidoyers pris en compte lors de l'élaboration des politiques publiques.
4. La FNES répond à des appels d'offres nationaux en appui sur le réseau national.
5. La FNES publie et valorise plusieurs fois par an des travaux en promotion de la santé.
6. La FNES propose un catalogue national de formations qualifiantes et/ou certifiantes (public : autres réseaux, salariés de groupes privés, fonctionnaires, agents INPES, etc.).

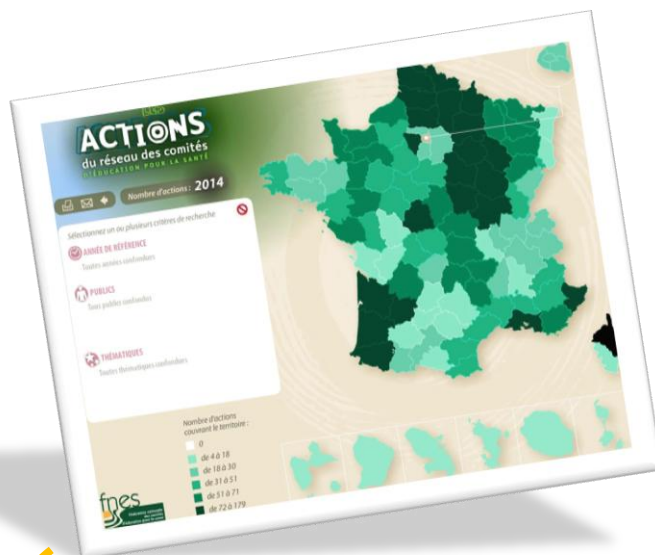
#### Activités (non exhaustif)

1. Recruter un "Chargé d'expertise et de développement".
2. Proposer et mettre en œuvre une stratégie de développement de l'expertise en promotion de la santé.
3. Développer la formation en promotion de la santé en appui sur les compétences du réseau.
  - a. Obtenir l'agrément « organisme de formation ».
  - b. Effectuer un inventaire des besoins et attentes en formation auprès des structures ciblées.
  - c. Obtenir le référencement des formations proposées dans le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
4. Développer la communication et rédiger des documents à l'attention des pouvoirs publics.

Pour mettre en œuvre son projet stratégique, la FNES doit recruter son Délégué National et son assistant en s'appuyant sur un budget annuel minimal de développement à renouveler sur 3 ans. Ce budget sera complété par des financements à rechercher dans le cadre des objectifs définis.

Charges		Produits	
<b>Charges de personnel</b>	<b>170 000</b>		
Délégué Général	120 000	<b>Conventions pluriannuelles</b>	<b>230 100</b>
Assistant	50 000	- INPES	140 050
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>100 100</b>	- DGS	90 050
		<b>Cotisations IREPS</b>	<b>90 000</b>
<b>Total</b>	<b>320 100</b>		<b>320 100</b>

## Coordonnées de la



Siège social : FNES  
Immeuble Etoile - Pleyel  
42, boulevard de la  
Libération  
93200. SAINT-DENIS

Courriel :  
[contact@fnes.fr](mailto:contact@fnes.fr)  
Tél : 01 42 43 77 23  
Fax : 01 42 43 79 41

<http://www.fnes.fr>

Pour en savoir plus sur les activités du réseau en France, vous pouvez consulter :

[http://www.fnes.fr/fnes/Actions/Cartographie/fnes\\_cartographie\\_actions.php](http://www.fnes.fr/fnes/Actions/Cartographie/fnes_cartographie_actions.php)